

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 MAI 2011

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne le compte rendu de la dernière séance qui est approuvé par l'ensemble des membres présents.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

A l'unanimité, le Conseil municipal fixe le montant des subventions aux associations Erômaines pour l'année 2011, pour un montant total de 5 130 Euros.

RENFORCEMENT QUARTIER LES PLANARDS

A l'unanimité, le Conseil municipal, approuve le projet et le plan de financement établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme pour le renouvellement de branchements vétustes au quartier des Planards.

TRAVAUX ECOLE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les devis concurrents des entreprises sollicitées pour le remplacement des volets roulants de l'étage de l'école primaire. Après analyse des offres le Conseil municipal, choisit, à l'unanimité, la menuiserie péageoise pour un montant de 2 987,76 euros TTC.

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil municipal, à l'unanimité, crée un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} avril 2011 d'une durée de travail hebdomadaire de 35 heures.

pour extrait
en Mairie, le 8 avril 2011
le Maire,